



Nous poursuivons notre mobilisation !

Luynes, le 10 décembre 2019

Par le biais de la Loi de Transformation de la Fonction Publique, nos services publics et les droits des personnels qui en assurent le fonctionnement ont été piétinés. Les trois versants de la Fonction Publique ont été attaqués, nos statuts et nos instances représentatives ont été remis en cause. Nos retraites sont désormais dans le viseur.

Comme si cela ne suffisait pas déjà, les discussions sur les futures « lignes directrices de gestion en matière de mobilité » sont venues faire déborder un vase déjà plein, dans un contexte où :

- les travaux sur les organigrammes, fondamentaux, sont (encore) repoussés ;
- la mise en œuvre dans son intégralité de la réforme statutaire des CPIP est mise de côté ;
- l'indispensable revalorisation des personnels administratifs n'a pas lieu ;
- les personnels d'insertion et de probation sont exclus des primes de surencombrement en établissement pénitentiaire ;
- la loi Programmation Justice 2019-2022 va venir alourdir la charge de travail de services déjà surmenés.

Prégnant et persistant, le mépris de notre Administration envers l'ensemble des personnels pénitentiaires d'insertion et de probation a assez duré !

Face à cette absence de considération et à la remise en cause de règles équitables de mutation, l'équipe du SPIP d'Aix en Provence (milieu ouvert et milieu fermé) s'est réunie en Assemblée Générale aujourd'hui.

À l'unanimité, les personnels présents, syndiqués et non syndiqués, ont décidé de poursuivre le mouvement initié le 2 décembre dernier et ont adopté les modalités d'action suivantes :

- ➔ Appel à rassemblement le 17 décembre 2019 devant le TGI.
- ➔ Journée « SPIP mort » le 18 décembre 2019, jour du CT Ministériel : maintien uniquement des permanences de services ; pas de communications extérieures ; pas de convocations.
- ➔ Renvoi des « cadeaux » de la DAP pour les 20 ans des SPIP.
- ➔ Interpellations des journalistes, magistrats et élus de notre circonscription.

Nous tenons à affirmer, par ces modalités, notre attachement aux valeurs du service public et à notre droit à la mobilité dans des conditions équitables et contrôlées.

Une nouvelle Assemblée Générale se tiendra le 19 décembre. D'ici là, nous exigeons l'abandon total des lignes directrices de gestion telles qu'envisagées dans le projet de notre Administration.

La fin de la cotation, c'est NON !

Nous appelons tous les personnels du Ministère à nous rejoindre : il ne s'agit pas uniquement de défendre des intérêts particuliers, mais de se battre pour la préservation des grands principes fondateurs de notre Fonction Publique.

La CGT SPIP 13 & le bureau régional du SNEPAP Paca-Corse